



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120298

AVENANT N°4 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS DU CAMJI - PROJET  
ARTISTIQUE ET CULTUREL 2011 - 2012 - 2013

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
02 juillet 2012

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** - Mme Pilar BAUDIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Bernard JOURDAIN

**SERVICE CULTUREL**

**AVENANT N°4 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS DU CAMJI -  
PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL 2011 - 2012 - 2013**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle et notamment la priorité accordée aux musiques actuelles, a signé en 2011 une convention d'objectifs avec l'Etat – Ministère de la Culture et de la Communication, la Région Poitou-Charentes et l'association Le Camji, pour conforter cette dernière, favoriser son ancrage sur le territoire et soutenir son projet artistique et culturel 2011 – 2012 – 2013, ainsi que ses projets de développement, au titre desquels Le Camji est identifié aux Scènes de Musiques Actuelles.

Pour assurer l'ensemble de ses missions, au titre de l'année 2012, une subvention d'un montant de 360 530 € est attribuée au Camji.

Pour mémoire deux acomptes de 120 177 € ont déjà été versés, l'un suite au Conseil municipal du 16 décembre 2011 et l'autre suite au Conseil municipal du 20 février 2012. Au titre de la présente délibération, il reste donc à verser à l'association la somme de 120 176 €.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°4 à la convention d'objectifs signée avec Le Camji ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à verser à l'association Le Camji le solde de la subvention 2012, soit 120 176 €, suivant les dispositions financières prévues dans ledit avenant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Nicolas MARJAULT**